

Cadre réservé au Cabinet	
N° de RUM (Référence Unique de Mandat)	Code Client :

Madame, Monsieur,

Nous vous remercions de bien vouloir nous retourner le mandat prélèvement ci-dessous dûment complété, daté et signé, accompagné du Relevé d'identité Bancaire correspondant.  
Votre numéro RUM (Référence Unique de Mandat) vous sera communiqué avant le premier prélèvement.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos meilleures salutations.

Le Pôle Administratif Groupe

Cadre à remplir par le client

MANDAT DE PRELEVEMENT SEPA RECURRENT	
N° ICS (identifiant créancier SEPA) :	FR66ZZZ526793
Nom, adresse et pays de résidence du débiteur :	Nom et adresse du créancier
EURL ARTBERT 11 Avenue du 8 Septembre 21200 BEAUNE	ANDRE & ASSOCIES 18 rue Buffon 21200 BEAUNE

COMPTE A DEBITER	
BIC (Bank Identifier Code)	IBAN (International Bank Account Number)
AGRIFRPP810	FR76 1100 6210 0424 6037 5918 010
Nom et adresse de l'établissement bancaire :	Date : 26/09/2025 Signature du titulaire du compte à débiter :
CREDIT AGRICOLE CHAMPAGNE BOURGOGNE BEAUNE CENTRE	Signé par Arthur BERTRAND Le 29 sept. 2025  Signed with doc_ZbX Universign fx_wqym92Zn1A0w

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez le créancier à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, conformément aux instructions du créancier.

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé. Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice, par ce dernier, de ses droits d'oppositions, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.